



## Toulouse Métropole Pacte financier Macron/Moudenc

### Main basse sur les institutions de la République et la démocratie !

La contractualisation financière entre l'État et les collectivités territoriales est promulguée dans la loi de programmation des finances publiques 2018/2022. Sont concernés par ces nouvelles obligations : toutes les régions et tous les départements, les collectivités de Corse, de la Martinique, de Guadeloupe, de Guyane et de la Réunion. Côté communes et groupements de communes : 145 communes et 62 EPCI entrent dans les critères.

**Toulouse Métropole, une filiale de "l'Etat Entreprise"** : par cette image, la CGT Haute-Garonne alerte les citoyens et les personnels, sur le fait qu'avec cette gestion des deniers publics par le contrat, dans tous les secteurs et à tous les niveaux, nous sommes au coeur de la réforme libérale de l'Etat qui désormais fonctionne comme un groupe privé. Il s'agit de "l'Etat entreprise" dont la maison mère à Paris contractualise avec ses filiales, le tout sur fond d'objectifs à atteindre moyennant retour en dotations de fonctionnement. **Nous sommes dans le contrat avec le chantage au plus méritant comme moteur !**

Dans ce schéma, le contrat remplace la norme et la gestion publique garante de l'égalité des citoyens. Il est en œuvre depuis une quinzaine d'années et finit par nous faire basculer vers un autre type de puissance publique au seul service du Marché. Il ne s'accommode pas de la démocratie et des institutions qui ont pour but de l'organiser, en particulier, ses deux piliers que sont l'assemblée nationale et les communes.



Sur le plan des réformes et des décisions, en s'attaquant à la légitimité de l'assemblée nationale et à l'existence des communes, Macron, le PDG de l'entreprise France, instaure les circuits courts mais pas pour le bien de l'environnement !! Les ordonnances en sont un des outils mais pas le seul.

En effet, ce pacte avalise de façon autoritaire un recul de la libre administration des collectivités territoriales (article 72 de la constitution). Il jette les bases d'un grand recul de leurs missions de service public. C'est la liberté et la capacité d'action de la Métropole et des communes la composant qui serait ainsi sacrifiée par la signature de ce contrat.

La CGT combat la métropolisation qui met les territoires en concurrence au lieu de la coopération nécessaire dans le cadre du développement durable. Ce pacte financier va donc aggraver ce phénomène en privilégiant les grands groupes privés et la finance au détriment du service public et de l'action sociale jugé non rentable. Le logement social est également visé.

Par ricochet, les services publics et l'emploi du département et de la région peuvent également en subir des conséquences importantes. S'ajoutent les menaces sur toutes les agences et offices publics, ainsi que les entreprises publiques (EDF, La Poste, Snfc etc.)

### L'austérité pour les citoyens des 37 communes de Toulouse Métropole sans qu'ils aient leur mot à dire !!

En effet, le pacte financier a été voté par les délégués communautaires. Il s'agit d'un pacte d'austérité et de casse du service public pour les citoyens et agents de la Métropole ! Il engage Toulouse Métropole à limiter l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement à un seuil maximum de 1,35 % par an jusqu'à 2020.. Ils est en contradiction avec le dynamisme démographique de la Métropole qui se place au premier rang de celles enregistrant la plus forte augmentation de population. Comment accueillir plus de 8000 nouveaux habitants par an en réduisant les budgets !

Ce choix politique réalisé par 77 délégués (53 contre et 4 abstentions) est très éloigné des réalités et des besoins des 756 000 citoyen(ne)s concerné-es.

## Le service public et la baisse de la masse salariale visés en priorité

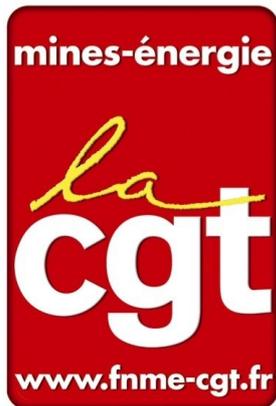
Nombres de collectivités se refusent pour l'instant à signer ce pacte. De son côté, Toulouse Métropole fait du zèle en étant une des premières à vouloir signer après Nice et Bordeaux. On voit bien que nous sommes sur d'autres intérêts que ceux des citoyens et agents des services publics.... Intérêt général ou intérêts privés, Moudenc et Macron ont choisi !! De plus, si elle ne respecte pas le contrat signé avec l'État, Toulouse Métropole sera sanctionnée financièrement

Depuis toujours la CGT dénonce le fait qu'un tel pacte s'assimile à une baisse déguisée des dotations, qui va à l'encontre du développement nécessaire des services

**Toute l'action publique (l'action sociale et services sociaux, les transports avec la contribution à TISSEO, le logement social, l'entretien des bâtiments et espaces publics, le ramassage des ordures ménagères etc...) est lourdement menacée d'abandon ou de privatisation.** La régie publique des transports mais également la mise en place d'une régie publique de l'eau pourtant nécessaires, sont également menacées !!

## La baisse de la masse salariale, la recette du Medef pour les administrations

Tous les services publics de Toulouse Métropole, les moyens attribués, le nombre de postes nécessaires ainsi que la rémunération et le déroulement de carrière sont également dans le viseur de façon prioritaire.



La CGT CD 31 voit avec inquiétude un glissement des actions départementales vers la sphère privée : appels d'offres de prestations privées pour le remplacement d'agents de propreté et polyvalents dans les services du département et dans les collèges, l'entretien des espaces verts, recours quasi systématique à des bureaux d'études privés pour la définition des objectifs stratégiques des missions du département, sans parler du rapprochement du laboratoire départemental avec la société Véolia (en attendant une fusion ???)

Cette dérive amorcée vers la privatisation des missions est particulièrement inquiétante alors que la continuité du Service Public sur l'ensemble du territoire n'est déjà plus respectée.

Et demain ?

Depuis longtemps la CGT CD 31 alerte sur le risque de privatisation des services supports. On y est !! Petit à petit, les actes de nos élus départementaux prouvent que doucement mais sûrement, ils amorcent la suppression de certaines missions et les cèdent au privé !

La désorganisation de l'Electricité et du Gaz depuis les années 2000 détruit les services aux usagers et provoque des tarifs qui augmentent.

**En chiffres** : → **13 Millions** : Nombre de personnes en précarité énergétique en France,

→ **10 à 13000** : Emplois supprimés chez EDF et ENGIE (ex : GDF-Suez),

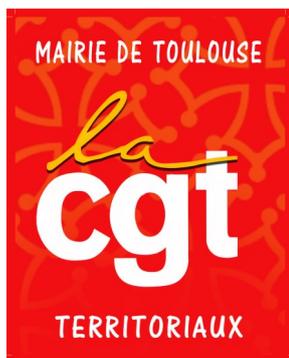
→ **5,41 Milliards d'euros** : Dividendes reversés aux actionnaires d'EDF et ENGIE,

→ **+ 75%** : d'augmentation des tarifs depuis 2005,

→ **+ 30%** : d'augmentation des tarifs depuis 2003,

Les services publics participent pour une part essentielle au développement économique/social et à l'aménagement du territoire. L'énergie c'est notre bien commun, c'est capital. L'énergie doit redevenir un bien collectif d'intérêt général et de service public. **OUI, POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE.**





Effets de la "contractualisation" pour la ville de Toulouse, **32 millions d'euros d'économies en baissant la masse salariale\***. A ce jour ce sont déjà plus de mille agents qui n'ont pas été remplacés et ne le seront pas. **Alors que la ville accueille plus de \*8000 nouveaux arrivants chaque année**, elle dégrade de façon délibérée les conditions de travail des agents de la ville et de fait la qualité des service public rendu et justifie les privatisations de ces derniers. Gel des recrutements, baisse des effectifs, baisse des budgets de fonctionnements des services qui atteint 26%!!! Mise en place de ratios d'avancements de grade qui va conduire à bloquer l'ensemble des carrières sur le long terme, instauration de la rémunération au mérite, accentuation des recours aux non titulaires donc de la précarité (à ce jour **plus de 1500 précaires sur 8000 agents**).

Conséquences pour la population; augmentation régulière des tarifs municipaux (cantine, accueil de loisir, claquage, piscines etc.) réduction des horaires d'ouverture des crèches et privatisation progressive de la petite enfance, dématérialisation extrême conduisant à ouvrir des bibliothèques SANS personnel (*des machines remplacent l'humain*), abandon de pans entiers de services publics...



Ces dernières années, les universités prennent de plein fouet les politiques d'austérité, qui ne sont rien d'autres que la manifestation du désengagement de l'État dans le but d'engager **la privatisation progressive du service public de l'ESR** (Enseignement Supérieur et de la Recherche). Une succession de réformes, le passage à « l'autonomie », des fusions d'établissements, une compétition acharnée pour décrocher des budgets de recherche... ont mis à mal l'organisation de l'ESR **remettant en question les fondements même d'une université ouverte à tous et toutes**. Faute de salles, d'enseignants - gel de 200 postes en 2016 à l'université Paul Sabatier - de moyens budgétaires, les conditions d'études et l'accès aux études se détériorent engendrant une véritable **sélection sociale**. Quant aux personnels, enseignants et administratifs, les enquêtes témoignent d'une **forte et croissante souffrance au travail** qui s'explique, entre autre, par une incessante intensification des tâches, des restructurations permanentes et une précarisation grandissante. Nous assistons ni plus ni moins à un démantèlement organisé de l'université et tout est en place pour que demain, au plus vite, **nos missions, faute de budget, soient abandonnées au privé**. Et parce que ces attaques touchent tout le monde, les agents comme les usagers, la colère gronde dans les universités.

### La Métropole en marche pour une gestion opaque de ses deniers

Toute collectivité territoriale (ordonnateur) est gérée par un comptable public (agent d'Etat des finances publiques), garant d'une gestion indépendante. C'est lui qui paie toutes les dépenses de la collectivité (factures, salaires, subventions ....). Il met également tout en œuvre, dans le respect du statut de la fonction publique (égalité, indépendance, responsabilité), pour encaisser les recettes dues à la collectivité.

Dans le cadre d'action publique 2022, le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, annonce la fin de cette séparation ordonnateur-comptable pour les « grandes » collectivités. La CGT rejette ce projet car, il éloigne les agents de l'Etat de la gestion et du contrôle des deniers publics, qui eux ne subissent pas les pressions politiques et hiérarchiques des donneurs d'ordre. De plus, depuis plus d'un an, Toulouse Métropole a signé un contrat avec l'Etat (contrôle allégé en partenariat), qui vise à alléger les contrôles de la dépense publique. Pire, Toulouse Métropole est la seule métropole de France a expérimenté la certification des comptes (exercée par un organisme privée), nouvelle brèche dans la gestion publique des collectivités.



Au bout de deux mois de lutte, le Premier Ministre a annoncé la reprise partielle de la dette (35 milliards). La CGT a demandé le contenu précis des décisions, sans obtenir toutes les réponses. La Cgt continue la mobilisation sur la base des revendications. Elle a demandé la tenue de table ronde tripartite (début juin) avec le Gouvernement, l'UTP et les organisations syndicales, le principe en a été acceptée, même si le Premier Ministre semble vouloir la limiter aux questions sociales.

Le Gouvernement desserre les dents, ceci est à mettre au crédit de la mobilisation en cours et notamment de la stratégie de lutte dans la durée, néanmoins si la reprise d'une partie conséquente de la dette par l'État est une demande des cheminots, il subsiste de nombreux points à gagner notamment sur le financement du ferroviaire, le maintien du statut de l'entreprise et des salariés, l'ouverture à la concurrence ou l'avenir du Fret. Les cheminots sont d'ores et déjà inscrits pour les prochaines séquences de grèves.

## **Toulouse Métropole et le pacte avec le Diable CAP 2022 !!**

On connaît les objectifs de la réforme en cours des administrations. Il s'agit de la suppression de 120000 postes de fonctionnaires dont 70 000 dans la territoriale et 50 000 dans les administrations d'Etat, ainsi que de la baisse de la dépense publique à hauteur de 3% du PIB en incluant également les organismes de la sécurité sociale. Voilà la démarche et le fondement du pacte budgétaire entre l'Etat et Toulouse Métropole !!



**C'est pourquoi, les trois fonctions publique, tous les services et entreprises publiques ainsi que les organismes sociaux et de sécurité sociale sont largement concernés par ce pacte avec le diable !!**

**La CGT appelle les citoyens et les personnels de Toulouse Métropole, des communes et des services et offices publics, des services de l'Etat et hospitaliers, des organismes sociaux et de sécurité sociale, des entreprises publiques.... à se mobiliser tous ensemble contre la casse de nos biens communs que sont le service public, les prestations sociales et tous nos acquis !!**